Image not found or type unknown

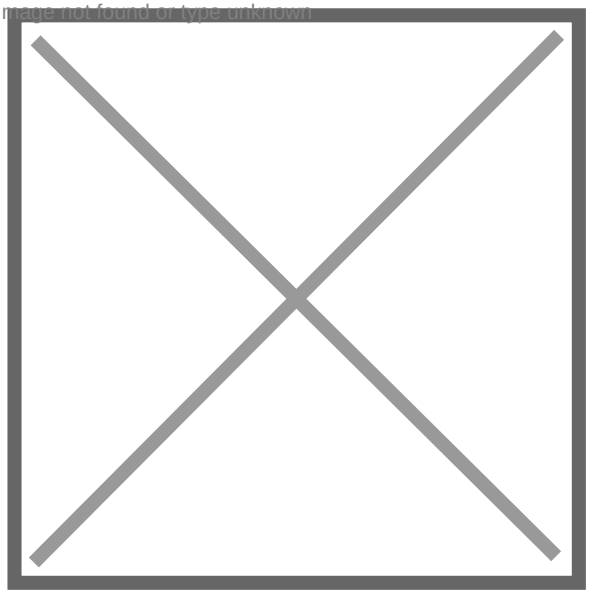

Litige avec mon proprietaire

Par **bigmouche**, le **24/01/2013** à **16:45**

avant l'etat des lieux j'ai laisse mon logement ouvert pour que mon proprietaire puisse refaire des bandes de platre a c'est frais . hors il a fait repeindre la totalite du logement sans mon autorisation .quel recour ai je pour recuperer ma caution ?

Par **chacharlotte**, le **24/01/2013** à **17:17**

Je pense que le logement est à lui, donc il fait ce qu'il veut (il peut même te rajouté des systèmes d'aération ou d'autres truc sans trop te demander ton avis), toi tu dois juste l'entretenir,et quand tu part si t'a abimé la nouvelle peinture et bha tu repeins de la même couleur (si c'était en jaune avant et la vert bha tu repeins en vert). Enfin moi je ferai comme çà, mais je suis pas juriste dsl.

Par **bigmouche**, le **24/01/2013** à **18:12**

je suis tout a fait d'accord mais je venai d'acheter tous le materiel pour repeindre moi meme !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés